



CSN
PATINAGE
DE VITESSE



ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE **JUNIOR E à ELITE** **SAISON 2024/2025**

SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 MARS 2025

Sous l'égide la Fédération Française des Sports de Glace et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse,

la Section Vitesse de l'ACPG organise les Championnats de France par Catégories de Short-Track 2024-2025

Patinoire Glisséo
Avenue Anatole Manceau
49300 Cholet

Horaire prévisionnel (L'horaire définitif sera précisé selon le nombre d'inscrits.)

Samedi : 9h00 - 20h00
Dimanche : 9h00 - 14h30



Glace et Piste

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle sont tracées 5 pistes de longueur 111,12m. Le tour de la piste sera entièrement recouvert de matelas de protection avec un doublement de matelas.

Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le **Vendredi. 21 mars 2025** (délai de rigueur) sur le site des inscriptions en ligne short-track.fr et par mail au Coordinateur de courses stephane@larriere.fr avec copie à bureau.vitesse@gmail.com. Le montant de l'inscription est de 40 euros par patineur (*à régler par virement sur RIB joint, ou par chèque à l'ordre de ACPG short-track, si virement envoyer une preuve de virement par mail à bureau.vitesse@gmail.com*) Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte, y compris pour les relais.

Un chèque de caution de 50 euros sera demandé pour les bonnets de casque.

Règles générales

Les Championnats de France par catégorie sont ouverts aux patineurs des catégories Elite (Seniors JA - JB), Junior A, Junior B, Junior C, Juniors D et Junior E ayant réalisé les temps de sélection de leur catégorie d'inscription.

Un junior A ou Junior B qui est inscrit dans la catégorie Elite sera classé uniquement en catégorie Elite.

catégorie	distance	temps dames	temps hommes
ELITE	500m	50.00	46.00
junior A	500m	54.00	51.00
juniorB	500m	55.00	52.00
junior C	500m	59.00	55.00
junior D	500m	1.01.00	59.00
junior E	500m ou 333m	1.04.00 44.00	1.03.00 44.00



CSN
PATINAGE
DE VITESSE



Programme de la compétition

Les distances courues en individuel sont les suivantes :

- Juniors E 500 m 333 m 500 m et super finale 777 m sur sélection
- Juniors D 1000 m 500 m 777 m et super finale 1000 m sur sélection
- Juniors C 1000 m 500 m 777 et super finale m 1500 m sur sélection
- Juniors B 1500 m 500 m 1000 m et super finale 1500 m sur sélection
- Juniors A 1500 m 500 m 1000 m et super finale 1500 m sur sélection
- ELITE 1500 m 500 m 1000 m et super finale 1500 m sur sélection

Les relais seront les suivants:

- Relais club « conventionnel » : Hommes 3000 m (une seule équipe par club catégories SABC)
- Hommes 2000 m (une seule équipe par club catégories ED)
- Relais club « conventionnel » : Dames 3000 m (une seule équipe par club catégories SABC)
- Dames 2000 m (une seule équipe par club catégories ED)
- Relais mixte selon règle ISU : 2000 m (une seule équipe par club catégories SABC)

Critères pour inscription sur relais :

Pour pouvoir participer aux relais, les juniors C devront avoir les temps de qualification des juniors B à la clôture des inscriptions.

Règles de compétition

La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5 et 1.6.d, et le règlement ISU

Les finales avec un seul patineur ne seront pas courues. Le patineur se verra attribué le nombre de points correspondants à la première place.

Super finale:

Sont qualifiés les sept premiers pour le 1500 m et les six premiers sur 1000 m et 777 m ayant acquis des points de finale + ex-æquo éventuels. En tout état de cause le système de qualification sera entériné par la direction de la compétition.

Lien vers le règlement CSNPV : [CSNPV_AG-2024_Règlement_sportif_ST_30-06-2024 .pdf](#)



CSN
PATINAGE
DE VITESSE



Classements par distance et général:

- Des récompenses sont remises, sans attribution de titre, pour chacune des trois distances. Ces récompenses sont distribuées immédiatement après la finale correspondante. En cas de regroupement de catégories d'âge, les récompenses sont remises en distinguant le classement de chaque catégorie.
- Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/dames. Dans le cas où des catégories d'âge ont été regroupées, il sera établi un classement distinct pour chacune des catégories.
- Sur la base du classement général, un titre de Champion de France est décerné dans chacune des catégories Dames et Hommes en individuel.
- La Marseillaise est diffusée lors de la présentation des équipes et au début de la Cérémonie de remises des titres à l'issue de la compétition. Le drapeau de la France est positionné à côté des podiums.
- Lors des Championnats de France par Catégorie sont également décernés un titre de Champion de France de relais (équipe de clubs - Mixtes - Dames et Hommes).

Un titre de Champion de France des clubs est décerné au club totalisant le maximum de points par tous les patineurs du club, y compris les relais.

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours. La patinoire de Cholet est à proximité des hôpitaux.

Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la communication ISU et au règlement national CSNPV. Des lunettes de protection sont obligatoires pour les catégories S, A, B et C et fortement recommandées pour les autres catégories. Les bonnets numérotés seront fournis à l'arrivée, lors de l'inscription.

Réunion des coaches

La réunion des coaches et team leader se tiendra le Samedi à 8h30 (*Horaire définitif sera précisé selon nombre d'inscription*) en présence des coaches et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité de l'arbitre et du coordinateur de course.

Vestiaires

Des vestiaires regroupés par genre seront mis à disposition des patineurs. Les entrées dans les vestiaires seront contrôlées. Une seule personne de même genre par club sera autorisée à entrer dans le vestiaire. Un espace sera dédié à l'échange entre les patineurs et les coaches en dehors des vestiaires

Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Cholet le 15 février 2025,
Mickaël Le Pocreau
Président section Vitesse ACPG





CSN
PATINAGE
DE VITESSE



Hébergement restauration et RIB

Restauration

Salle à disposition avec micro-onde et petite restauration au bar de la patinoire.

Renseignements hébergement



Christelle GRENOUILLEAU CHAVASSIEUX
Conseillère en Séjour et Commerciale – Référente Lieux de Visite et Hébergeurs
02 41 49 80 00
christelle.grenouilleau-chavassieux@ot-cholet.fr
OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS
14 avenue Maudet - 49300 CHOLET

RIB pour le règlement des frais d'inscriptions

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR DE L ANJOU ET DU MAINE
CHOLET GARE
Tel. 0241623306 Fax. 0241621535

20/02/2023
00346

Intitulé du compte

ASSOC. ACPG SHORT TRACK
AVENUE ANATOLE MANCEAU
49300 CHOLET

Domiciliation

Code banque
17906

Code guichet
00032

Numéro de compte
00051162478

Clé RIB
15

IBAN

FR76 1790 6000 3200 0511 6247 815

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP879

